

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 9

Rubrik: Lo vîlhio dèvesâ
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES.

30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du Numéro du 26 février 1921. — Entre cinquante ans (*Ch. Burnier*). — **Lo VILHIO DÈVESÀ :** Onna niéza (*Marc le Louis du Conte*). — Sur la peur (*R. du M.*) — Vieux souvenir (*T. R.*) — Cinquante ans après, occupation des frontières en 1871, III (*Ch. Pflüger*). — Au peuple vaudois. — Tableaux villageois (*Jean des Sapins*). — **Le FEUILLETON :** La carte de pain (*Solandieu*). — Des blagues. — Une question. — Bibliographie. — Association des Vaudoises.

ENTRE CINQUANTE ANS

Ly a de cela onze ans — c'était en 1910 — un certain nombre de Lausannois nés en 1860 se réunirent pour célébrer en commun leurs cinquante ans. Beaucoup d'entre eux se voyaient pour la première fois. Ils firent bonne connaissance. La petite fête fut pleine d'entrain. Ce qu'on y a ri est inimaginable. On y a aussi fait des discours, chanté, lu des pièces de vers de circonstances. Quelques-unes de ces dernières étaient inédites et ce sont leurs auteurs, eux-mêmes, qui en firent les honneurs à leurs contemporains. Témoin la pièce que voici qui évoque avec beaucoup d'humour de vieux souvenirs lausannois. Elle a pour auteur M. Ch. Burnier, député et directeur de la *Gazette de Lausanne*. Nous l'avons extraite, avec l'autorisation de l'auteur, d'une plaquette que le comité d'organisation fit imprimer et distribuer, à titre de souvenir, à tous les assistants.

Pour nos cinquante ans.

1860-1910

Nous voici tous, amis, presque des vieux !
Un demi-siècle a passé sur nos têtes,
Nous avons eu des chagrins et des fêtes,
Des jours de deuil et des jours radieux.
Le soir approche et nous donne l'envie
De nous connaître et de nous réunir ;
Il en est temps, mêlons nos souvenirs,
Et jouissons ensemble de la vie.

Je me souviens d'avoir « en Pépinet »
Fait Robinson dans son île déserte :
La « Côte » était de grands arbres couverte
Et, sauf les chats, personne n'y venait.
De petits ponts sur la Louve sautie,
Sans voûte encor, rattachaient les jardins
Du Grand Saint-Jean au quartier citadin
De la Palud, où régnait quelque vie.

J'ai vu souvent l'omnibus de « Gibbon »
Péniblement monter le Petit-Chêne,
Lorsque j'allais emplir à la fontaine
La cruche d'eau fraîche pour la maison.
Bêtes et gens avaient, quoiqu'en l'oublie,
Plus à souffrir en ce temps qu'aujourd'hui
Où le progrès nous aide, nous conduit
Et facilite à tous égards la vie.

Lausanne était encor loin de son port,
Quand je portais ma première culotte :
La « Messagère » avec sa grande hotte,
Les reliait de son pas lent et fort.
Elle montait avec « l'Académie »
Dite « d'Ouchy », trottant à ses côtés :
La digne femme et les ânes bâtés
Menaient, sans doute, une bien dure vie.

Le Pont Pichard, superbe monument,
Avait alors, pour le moins, deux étages.
J'en sais qui même en comptent davantage,
Tant les regrets leur font voir grandement.

La Cathédrale était bien plus jolie,
Avec sa flèche et ses vieux toits bruns,
De tuile, et non d'ardoise au vilain gris
Qui fait songer au déclin de la vie.

Derrière-Bourg était le Casino :
On y donnait des concerts, des soirées,
Des bals, et pour ces fêtes bigarrées
La salle était éclairée à giorno.
Hélas ! Thémis un jour en eut envie :
Ce lieu, témoin de si charmants ébats,
Se vit remplir de juges, d'avocats,
Et c'en fut fait de son ancienne vie.

Point jadis la « Fontaine d'Amour »
A Villamont faire son doux murmure.
Depuis ce temps, dans une cave obscure,
Elle sanglotte en regrettant le jour.
Les amoureux ne font plus pour amie :
Entrelacés, timides et charmants,
Ils vont ailleurs échanger des serments....
Et, comme l'eau, s'éconde notre vie.

Je me souviens du douloureux convoi
Qui célébra la mort des épaulettes :
Elles courraient un clair de leurs sœurette,
Spectacle affreux pour tous les bons Vaudois !
Perte cruelle, hélas ! d'autres suivie !
Nos beaux dragons et leurs casques guerriers,
Les plumes vertes de nos carabiniers
Sont de l'histoire et non plus de la vie.

Nous avons vu ces braves soldats qui,
Depuis des jours ne mangeaient plus ou guère,
Et nous avons pris en horreur la guerre,
En secourant les pauvres « Bourbaki ».
Dans des chaudrons la soupe était servie
Sous la Grenette, on leur donnait du pain,
Ils ne pouvaient pas manger à leur faim,
Tant c'est cruelle chose que la vie.

En remontant ainsi dans le passé,
Les souvenirs me reviennent sans nombre,
Choses et gens sortent pour moi de l'ombre,
Mais en voilà, je pense, plus qu'assez !
De notre course une part est finie :
Un avenir reste pourtant pour nous :
Faisons des vœux pour qu'il nous soit très doux.
Et qu'il nous mène au but de notre vie.

Faisons des vœux pour que pères, maris,
Ou vieux garçons, nous fassions notre tâche,
D'un cœur vif et non point d'un cœur lâche,
De bonne humeur, même dans les soucis.
Faisons des vœux pour que notre patrie
En nous toujours trouve des citoyens,
Unissons-nous pour le beau, pour le bien.
Et nous aurons, avis, rempli nos vies !

Ch. BURNIER.
Pour le banquet du 18 décembre 1910.

Entre voisines.

— Dites donc, madame Lavanchy, le locataire du second est donc malade ?

— Et bien malade. Pensez donc qu'il a les branches attaquées et que même il a un concert dans la roture du genou.

— Ah ! c'est comme le locataire du cinquième dans notre maison. Il avait de l'eau plein le corps. Si on ne lui avait pas fait une pension dans le ventre il serait mort à présent, pour sûr.



ONNA NIÉZE

RUPPACOÜTA et sa femme se mezzivant so-vient. Po on rein, po on mot ào bin on autre, hardi la guerra l'étai déclararé. Adan Madama Ruppacoüta boudave son hommo et restavant soevint queiérze dzo sein lau dèvesâ. Faut pas itre mau Febabi se n'avant jané pu fere batsâ. D'ailleur avoué on père bordon et onna mère vrouipâ, on sâ pas trau cein que l'arant éta lè retaillon. Dan tote lié senance sé boudavant queiñze dzo.

Ion de staú dzo passâ quâ l'étai la croûte louna, Ruppacoüta vâti que sa tchivra bediothâve et breinâve la quiva. Sé peinse : « Ma bégua l'a fauta de menâ. La faut élatsi et la conduire vê lo boecan à Casaquin. N'c'n vu rein dere à ma femme. Dinsa ma tchivra porrâi cabrottâ sein que l'en satse le premi mot. » L'asseyc adan de menâ la cábrou pô le lineou, mâ stasse que l'avâi accotounâ la femma, n'a pas volin budzi. Tsampâfe, rutâfe, teryâ, tire-té lèvè, rein lâi a fê. Budzive pas mé que se l'avâi éta illi certain Couloun que nion ne pão solvêâ. Tant qu'à la fin, la femma que sé démaufâvâ assebin de oquie, et que l'assoutive cein que sé passâve, arreve, sein rein dere, à l'éträbillio.

— Ma poûra tchivra, que desâi, t'a bin résion de pas tê laissi menâ pê omma roûta quemet Ruppacoüta. Vin pi avoué mè... No vein allâ ào boecan à Casaquin.

Dînse à la tchivra po ne pas que sâi de de dere oquie à son hommo. Dza tota la né l'avant droumâ ti ié doi, à l'hôtot dau Tiuveri et s'étant pas pipâ lo mor. Lâi arâi pas z'u fauta de betâ on lan entre mi dâi dou et ronflâvant tsacon po lan compto.

Ruppacoüta que voliâve pas passâ po capon de-sâi assebin à la tchivra, po ne pas devesâ à sa femma.

— Tê vu couistâ per derrâ, bâogra de bêga dâu diabillo. Foudrài bin que te lâi aille.

Et hardi ! La femma dévant pô le lineou, l'hommo derrâi que tsampâve et que dzibillâve et... ein rounte po lo boecan à Casaquin.

Jânnâ la tchivra n'avâi oiu atant de parole. Ti lè dou lâi dévesâvant, sein sé devesâ l'on à l'autro, que la bedietta éta tota orguilliâosa. De dzoûfe, lèt-sive la man a la femma et pétolâve contre l'hommo.

Et l'hommo que l'arâi bin volin sé rabonnâ lâi desâi :

— Te sâ, bedietta, ton café n'è pas asse bon que ellî que fâ ia Zabi !

Zabi l'étai la femma.

Et la Zabi repondâi d'onna mera chêtse :

— Bedietta, dau café quemet ellî que te fâ sarâi bon po Ruppacoüta.

L'homme desâi :

— Bedietta, l'è po rire que la maître dit dinse !

— L'è bo et bin à de bon, que la femma desâi à la tchivra.

Lâi avâi rein à fere, la femma voliâve rein oûre et l'hommo ne dit pe rein d'on bon momenit.

Tot parâi, quand l'ant z'u fini pê vê Casaquin, et

que remodavant po l'ottò, l'hommo que Farai bin volu refére la paix, dit dinse :

— Dis yâ, Zabi, tot parâi, Casauquin, quin crâno bocan que l'a !

La Zabi, que pottayive adi, sê revire on bocon, et fâ à son hommo :

— N'ê pardieu pas on eimpilliâtro quemet tê !

Marc à Louis du Conteure.

SUR LA PEUR

DANS un village du canton, un berger mène, le matin, tous les moutons paître dans les prés voisins. Le soir, il ramène ses bêtes à l'étable communale. Le fumier de ces moutons est réparti entre les bourgeois. Chacun de ceux-ci le reçoit, à son tour, pendant une semaine.

Or on avait remarqué que l'un des bénéficiaires de cette « manne » — si l'on peut s'exprimer ainsi — en avait toujours davantage que les autres, presque le double. Comment cela se faisait-il ?

On ouvrit l'œil et l'on découvrit que le rusé compère, quand c'était son tour d'avoir le fumier, se hissait muttamment, un fagot d'épines noires à chaque main, sur le toit de la bergerie. Là il trainait vigoureusement les fagots sur les tuiles. Effrayés, les moutons se serreraient les uns contre les autres, se bousculaient et, sur la peur, se sentaient plus... généreux.

R. du M.

VIEUX SOUVENIR

ETAIT en 188... Dans la soirée, tout en tapant le carton, on avait bu chacun son litre chez le Père H..., à la Cité-Dévant, et l'on était un peu gai pour regagner sa « demeure ». La mième se trouvait être une mansarde mise à ma disposition par un ami qui habitait les dépendances d'un musée voisin de la Cathédrale. Et, bien que l'heure fut tardive, mis en verve par le Lavaux, je laissai sur la table de mon ami les quatrains suivants :

In vino veritas.

*Sur un journal accroupie,
Git une tête de mort
Qui de son œil de harpie
Me regarde con amor.*

*Au mur, bien en évidence
Ton fusil, prêt au combat,
Me dit avec quelle aisance
On va de vie à trépas.*

*A côté, laveugle chante
Un requiem des plus beaux;
Sa mélodie alléchante
Me fait rêver de tombeaux.*

*Et dans la salle voisine
On devine, en y songeant,
Maudit squelette qui dessine
Un sourire encourageant.*

*Tout est mort, tout est fossile,
Tout respire le passé,
Tout dit, en ce domicile :
« Requiescat in pace ! »*

*Tout rappelle que la vie
N'est qu'un rêve d'an instant,
Et donne une folle envie
De rentrer dans le néant,*

*Le néant qui seul demeure....
(Regardant le fusil.)
Je vais me laisser toucher....
(Une pendule sonne.)*

*Diantre ! il est déjà deux heures :
Allons vite nous coucher !*

T. R.

Trop d'honneur. — Un gêneur bien connu s'est faufilé, sans invitation, l'autre semaine, dans un banquet.

Ne voulant pas le congédier brutalement, le président lui dit, avec son plus gracieux sourire :

— Vous ne pouvez rester ici, cher monsieur.

— Pourquoi donc ?

— Tous ces messieurs veulent vous avoir pour voisin de table; et c'est impossible !



CINQUANTE ANS APRÈS

III

Le bataillon est de nouveau disloqué. La compagnie N° 3, 2^{me} peloton, prend la garde de l'artillerie française qui commence à arriver sur la place d'armes de Planèze. Le 1^{er} peloton est installé à la gare. Le corps de garde est chez le colonel Sack, c'est-à-dire dans son pressoir; un grand feu y est allumé. Il neige à gros flocons et les caporaux de pose ont une rude besogne, car il n'y a pas moins de 20 sentinelles à placer, aussi, pendant la nuit et avec la neige épaisse qui recouvre le sol, est-il impossible de trouver les hommes au milieu du dédale de rues formées par l'alignement des batteries et fourgons.

A ce propos, rappelons la rentrée humoristique des sentinelles au corps de garde, les unes coiffées de casques de cuirassiers, d'autres avec des clairons, des sabres de cavalerie, voire même des obus chargés qu'ils ont cueilli dans les chars d'administration. Des ordres sévères doivent être donnés pour faire cesser cette plaisanterie.

Une sorte de bureau administratif du parc est établi dans une salle de la campagne Sack, le lieutenant de Weiss y délivre des laissez-passer à des quantités d'officiers supérieurs et subalternes qui désirent prendre leurs bagages dans les fourgons, et qui sont des plus respectueux avec notre lieutenant, le prenant sans doute pour un général quelconque.

Un chaleureux merci au colonel Sack qui, sans y être obligé, nous sert un copieux déjeuner et de nombreux « cordiaux ».

Le 3 février, notre peloton prend la garde, ce qui nous fait assister toute la journée au lamentable défilé d'une partie de l'armée de Bourbaki, qui suivait l'artillerie. On ne pourra jamais s'imaginer pareille débandade et pareil mélange de tous les corps possibles. Une quantité d'éclopés ayant les pieds entourés de chiffons; d'autres, plus blessés encore, sont portés par des camarades. J'ai même vu des cantinières portant de jeunes soldats malades. Le cœur se fend à la vue de tant de misères. Mais sur leur passage, ce fut une réception cordiale. J'ai vu même pas mal de ces soldats refuser de la nourriture; ils avaient mangé déjà dans plusieurs villages traversés.

A la gare, nous voyons des scènes lamentables. Plusieurs malades sont étendus râlants dans les salles d'attente et au dehors. De nombreux chevaux affamés errant dans toutes les directions, aussi est-on forcé d'avoir recours à nous pour les conduire sur les bords du lac où ils doivent être parqués. Comme les soldats du train français ont abandonné leurs chevaux, il faut bien les nourrir et nous sommes chargés de conduire quelques chars de foin jusqu'à leur parc. Là, un autre spectacle nous attend. Les chevaux affamés ont rongé tous les peupliers qui bordent le lac et qui ne tiennent pour ainsi dire plus qu'à un fil. Aussitôt que nos chars arrivent, une quantité de ces pauvres bêtes brisent leurs liens et se précipitent à notre rencontre. Nous n'avons que le temps de repasser les barrières pour ne pas être foulés aux pieds, et sommes forcés d'abandonner char et cheval. C'est dans la soirée de ce jour qu'il nous a été donné d'entendre le plus beau concert de ronflement qu'il soit possible d'entendre et que pour pouvoir dormir nous fûmes obligés de chercher un gîte dans un wagon de foin.

Le 4 février, nous sommes remplacés à la gare par des Thurgoviens et nous recevons des billets de logement chez les bourgeois de Colombier. Pour mon compte, et avec une douzaine de camarades, nous sommes logés chez le Dr Zurcher, qui est plein d'égards pour nous. Le soir, nous trouvons autant de bouteilles de vin vaudois à notre disposition qu'il y a d'hommes logés, et de copieux repas nous sont servis. Le docteur nous raconte les larmes aux yeux

qu'il a dû amputer une centaine de doigts dans la journée et qu'il est vraiment malade de voir tant de gens souffrir.

Le 5 nous quittons à regret cette maison hospitalière pour aller chercher, dans la direction de Fleurier, le dernier régiment entré en Suisse; c'est un régiment d'infanterie de marine qui est encore dans d'excellentes conditions; il a même très bonne façon et a conservé tous ses officiers. Nous le conduisons à Cortaillod.

A Cortaillod, ils sont logés dans les églises et les écoles. Les habitants se montrent très bienveillants à leur égard et leur font toutes sortes de distributions. Le lendemain, nous les conduisons à Concise, où une compagnie de réserve nous les reprend, et nous quittons ces braves soldats, non sans leur avoir serré affectueusement la main. Puis nous allons prendre nos quartiers à Areuse, village assez monotone où nous restons plusieurs jours, en alternant la garde du parc avec une autre compagnie. Cette garde est devenue très ennuyeuse. On a construit à notre intention un baraquement et un grand feu est entretenu au milieu. La nuit du 7 fut cependant très gaie, car nous avions découvert dans un fourgon une feuillette de Beaujolais. Comment se trouvait-elle là ? Mystère. Toujours est-il que sous la direction d'Edouard Roos, on organisa un vin chaud monstrueux, ce qui ranima notre gaieté chancelante, et cette nuit-là les gens de Colombier entendirent un des plus formidables chahuts qui se puisse imaginer.

C'est au village d'Areuse que s'est produit un curieux incident. A l'appel de 2 heures, nous voyons arriver une musique à cheval jouant une marche entraînante. De plus près nous reconnaissions notre petite fanfare qui, ayant trouvé des chevaux errants sur la route, les avait enfourchés sans autre. Vous jugez des rires de la compagnie.

Le 9, nos quartiers sont transportés à Corcelles. Nous sommes logés chez les habitants qui sont remplis de prévenances pour nous. Qui ne se souvient des joyeuses soirées passées à l'auverge du papa Nicoud sous la direction de notre lieutenant de Weiss. Un regard en arrière aux deux charmantes demoiselles de l'établissement: que sont-elles devenues ? Nous voudrions bien le savoir.

Notre occupation approche de sa fin; chacun, du reste, aspire à rentrer dans ses foyers; c'est ainsi que le 11 au soir, au retour d'une course à Neuchâtel, nous recevons l'ordre de licenciement et de rentrer à pied à Morges. Chacun fait son sac et le lendemain, après les adieux à cette hospitalière population du canton de Neuchâtel, le bataillon se met en marche. La température s'était adoucie et le dégel était complet. Le soir nous logeons à Grandson, le lendemain à Cossion et enfin le 14, à midi, nous faisons notre entrée à Morges. Le bataillon rentrait au complet, sauf trois éclopés qui ont formé presque tout le temps la troisième arrière-garde et nous ont rejoint trois jours après.

Si la santé du bataillon a été excellente, c'est peut-être parce qu'aucun malade n'était admis à l'ambulance et cela pour une bonne raison : nous manquions de caisse de pharmacie. Aussi, quand un malade se présentait au docteur, celui-ci, après s'être informé de son mal, répondait invariablement : « Frottez-vous avec de la neige ou mangez-en. »

En terminant, jetons un regard en arrière sur ces pénibles mais heureux jours pour nous, et prenons exemple sur le dévouement et l'hospitalité dont cette vaillante population de Neuchâtel et du Jura vaudois et bernois a fait preuve pendant ces néfastes événements. Honneur et merci à eux tous !

Lausanne, le 10 janvier 1896.

C. Pfluger, caporal.

AU PEUPLE VAUDOIS

14 avril 1921.

On nous prie de publier l'appel que voici. Nous l'fabrégeons fortement, vu le format restreint du *Conteur*:

Tu te souviens de l'émotion qui t'étreignait le 4 août 1914, alors que tous tes fils répondent à l'appel du pays ! Tu revis les lugubres journées de 1918, où l'armée payait son tribut à la grippe ! Sur 3454 soldats décédés au service militaire depuis le 1^{er} août 1914, 553 appartenant à notre terre vaudoise !